

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Gestion portuaire : Martin Boguikouma porté à la tête de l'APCP

A.N
Libreville/Gabon

DIRECTEUR général de l'Office des ports et rades du Gabon (Oprag), Martin Boguikouma a été porté à la tête de l'Association panafricaine de coopération portuaire (APCP), en qualité de président exécutif. C'était à l'issue du 43^e Conseil annuel de l'association de gestion des ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AGPAOC) tenu récemment à Abuja, au Nigeria. Une véritable consécration car, dans le même temps, il s'est vu décerner une distinction spéciale "en reconnaissance de son engagement, sa détermination et pour avoir dirigé avec brio ces travaux". Et que l'Oprag a également reçu "un certificat pour la production et la qualité des statistiques". Ce qui confirme le dynamisme et l'efficacité du management

des ports du Gabon. En tout état de cause, en planchant dans la capitale nigérienne sur le thème "Les ports et la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF)", les délégués ont dressé des perspectives innovantes pour l'avenir des ports du continent de sorte qu'ils contribuent au dynamisme des économies des différents États.

De fait, ils ont convenu, entre autres, de la nécessité d'élaborer des stratégies destinées à éliminer les barrières douanières en vue de fluidifier la circulation des marchandises, améliorer la connectivité maritime, portuaire et logistique, procéder à la création d'une flotte maritime régionale, accélérer la digitalisation des ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre en vue d'améliorer leur système de communication, etc.



Le directeur général de l'Oprag, Martin Boguikouma, lors de son intervention à Abuja au Nigeria.

Le Groupe Perenco expose ses ambitions au chef de l'État

MSM
Libreville/Gabon

LE président de la Transition, le général Brice Clotaire Oligui Nguema, a reçu jeudi en audience une délégation du groupe Perenco conduite par son président, François Perrodo.

Cette rencontre a été l'occasion pour le dirigeant de la firme pétrolière de présenter au chef de l'État les différentes activités de Perenco ainsi que ses performances réalisées pour le compte de l'année 2023. Implantée dans notre pays depuis une trentaine d'années, la société Perenco entend poursuivre et intensifier ses activités dans l'exploitation des champs gaziers et pétroliers. Elle ambitionne, entre autres,

la construction d'une usine de conversion de gaz en électricité dans la ville de Mayumba d'une part, ainsi qu'une autre spécialisée dans la production de gaz naturel liquéfié (GNL) dans la zone du Cap Lopez, d'autre part.

Avec une capacité de 700 000 tonnes par an, la future usine de production de GNL générera de nombreux emplois pour les Gabonais et permettra à notre pays de rejoindre en 2026 le groupe des pays africains exportateurs de GNL.

Par ailleurs, les projets RSE du groupe Perenco, notamment dans les domaines de la pêche, de la forêt, de l'éducation et de la santé ont également été évoqués par le chef de l'État et ses interlocuteurs au cours de cette entrevue.

Pêcherie : la sardine de retour sur les étals

Jean MADOUA
Libreville/Gabon

APRÈS deux mois de suspension, les consommateurs peuvent se réjouir : la sardine est de retour sur les étals des marchés. Notamment dans les débarcadères où les grossistes ont l'habitude de se ravitailler. Le constat a été fait sur l'ensemble du territoire national. "Il est nécessaire que l'application de la réglementation du repos biologique soit assurée et que les pêcheurs comprennent que la ressource s'épuise lorsque la réglementation n'est pas suivie et appliquée", explique un expert du ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Avant de souligner : "Le Gabon s'est engagé dans une gestion durable de ses ressources, et pour la pérenniser, l'application est de mise. Comme dans le domaine de la chasse où il y a une période de fermeture de la chasse sur l'ensemble du



Le repos biologique pour la sardine, de septembre à fin novembre, a pris fin.

territoire national (septembre-mars), le repos biologique, qui va de septembre à fin novembre, permet une reproduction de la ressource halieutique dans les zones de frayères. C'est pour cela que la pêche est fermée pendant deux mois." Pour rappel, le gouvernement de la Transition avait décidé de suspendre pendant deux mois la pêche à la sardine dans la baie de Corisco située entre le Gabon

et la Guinée équatoriale, ainsi que dans l'Estuaire du Komo. La mesure avait pris effet le 1^{er} octobre 2023, selon un communiqué du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche.

Cette période de repos biologique est le temps que les stocks se reconstituent, tout en veillant à la gestion rationnelle de la ressource halieutique dans ces zones.